

Vœu relatif au rétablissement de l'Observatoire de la participation citoyenne

Considérant le résultat des élections municipales de 2026 au cours desquelles une liste a remporté l'élection avec le soutien de seulement 31 % des électeur·rices de l'arrondissement ;

Considérant la faible participation des citoyen·nes aux Conseils de quartier ;

Considérant l'attente forte de la population en matière de transparence de la part des élu·es, au regard notamment des scandales politiques médiatisés à Nice, Levallois, Fréjus et Menton, dont les habitant·es subissent les conséquences ;

Considérant la création, au cours du mandat précédent, de l'Observatoire de la vie citoyenne (anciennement Observatoire de la démocratie locale), qui avait notamment fait avancer ses travaux sur les Conseils de quartier ;

Considérant les difficultés de recrutement au sein des conseils de quartier, dont plusieurs reposent aujourd'hui sur l'engagement d'un nombre très limité de personnes ;

Considérant le manque de visibilité des Conseils de quartier en dehors du site « Le 14 participe » qui est peu visible ;

Considérant le déficit de panneaux d'affichage libre ainsi que le nombre insuffisant de panneaux dédiés aux Conseils de quartier dans le 14^e arrondissement ;

Considérant le travail déjà réalisé par l'Observatoire de la participation citoyenne, ainsi que son interruption soudaine, sans explication ni publication complète de ses résultats ;

Sur proposition de Julie Kamionka, le groupe LFI-Nouveau Paris Populaire 14^e, émet le vœu que la mairie du 14^e arrondissement :

Affirme son attachement à la démocratie locale et participative ;

Affirme la nécessité de renforcer la vitalité du tissu associatif et des Conseils de quartier dans l'arrondissement ;

Affirme l'exigence de transparence, élément clé de la démocratie ;

Demande la relance de l'Observatoire de la participation citoyenne et l'allocation des moyens nécessaires à son bon fonctionnement et s'engage à contacter les anciens membres de l'observatoire afin de s'excuser de l'interruption et de leur proposer de reprendre leur mission ;

Affirme la nécessité de renforcer la communication et la visibilité des conseils de quartier, notamment via les newsletters et le site internet de la mairie.